

Pour faire face aux risques de contamination liés à l'épidémie de coronavirus qui sévit actuellement, EB Prévention a pris les mesures de prévention suivantes qui s'appliquent obligatoirement à tout le personnel et intervenants extérieurs travaillant pour EBP, aux stagiaires en formation dans nos locaux et à tout visiteur (client, prospect, fournisseur ou partenaire). Voici les mesures spécifiques applicables à tous les stagiaires en formation.

- Entre 0 et 24 heures avant d'arriver sur un site d'EBP, effectuer le questionnaire de santé en ligne sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/orientation-medicale>.
En cas de symptôme(s) possible(s) d'infection au COVID, la participation au stage est impossible. La venue au centre de formation doit être annulée et il convient de prévenir immédiatement
- Se munir de 2 masques de protection par jour et d'un stylo
- Penser à vous munir d'1 à 2 bouteilles d'eau. Chacun doit indiquer son nom dessus immédiatement
- Respecter le plan de stationnement indiqué dans la convocation
- Mettre en place son masque de protection avant de rentrer sur le site de EBP ou du partenaire
- Suivre les panneaux d'information et se rendre sur la zone d'accueil dédiée (marquage au sol) ou se présenter à l'accueil du centre.
- Se désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique mise à disposition
- Attendre la prise en charge par votre formateur en respectant les gestes barrières suivants (applicables pendant toute la durée de la présence sur le site) :

- Ne pas se saluer en se serrant la main, en s'embrassant ou en se touchant
- Se tenir, en permanence, à une distance minimale de 1,5 mètres les uns des autres (environ 2 fois la longueur du bras tendu)
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Ne pas se toucher le visage
- Se laver régulièrement les mains (savon + eau ou gel hydroalcoolique)
- Limiter au maximum tout contact avec les objets



EB-PRÉVENTION

Formation - Audit - Conseil

- ❖ Le formateur effectuera l'accueil de son groupe dans la zone d'accueil, rappellera les mesures de prévention à respecter oralement. Ensuite il vérifiera à nouveau à l'aide du questionnaire de santé qu'aucun stagiaire ne présente de symptôme du **COVID19**. En cas de symptôme(s), le stagiaire sera invité à rentrer chez lui et l'entreprise cliente sera avertie par EBP.
- ❖ L'accès aux bureaux administratifs est strictement limité au personnel y travaillant. Toute personne extérieure souhaitant échanger avec un collaborateur devra en faire la demande auprès du formateur.
- ❖ Par mesure de précautions les fontaines à eau, distributeurs de boissons et de nourritures sont condamnés ainsi que l'accès aux salles pauses.
- ❖ Pour rappel les restaurants sont actuellement fermés. Il convient donc que chaque stagiaire prévoise une collation pour son repas de midi et les moyens de conservation. EBP n'est pas en mesure de fournir de moyen de stockage réfrigéré ni de réchauffage.

FORMATION EN SALLE

Un marquage au sol permet d'identifier des zones de 1,5m par 1,5m au milieu desquelles est positionnée la chaise. Celle-ci doit rester en permanence au milieu de cette zone afin de garantir une distance de sécurité entre tous les stagiaires


- Les stagiaires suivent leur formateur jusqu'à la salle en file indienne et en respectant une distance de 1,5 m.
- Le formateur entre le 1er dans la salle et rappelle qu'il est le seul à pouvoir ouvrir ou fermer la porte pour éviter toute contamination (sauf évacuation d'urgence).
- Chaque stagiaire se désinfecte les mains à l'aide du flacon de gel hydroalcoolique posé sur la table à l'entrée de la salle et signe la feuille de présence.
- Chaque stagiaire s'installe sur une chaise en commençant par les places les plus éloignées de l'entrée afin d'éviter tout croisement avec les autres stagiaires. Le stagiaire conservera la même place jusqu'à la fin du stage et Il ne doit utiliser que son propre stylo.



EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilité INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référéncé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

 Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

 +33 (0)4 13 07 09 30
+33 (0)7 61 58 49 90

 contact@eb-prevention.com

 www.eb-prevention.com

 68, rue du refuge 84200 Carpentras



EB-PRÉVENTION

Formation - Audit - Conseil

PARTIE PRATIQUE

- Les stagiaires en situation pratique où la distanciation physique n'est pas possible (SST, APS-ASD, ...), devront **OBLIGATOIREMENT** porter un masque et ce pendant toute la mise ne situation.
- Une solution de désinfection est mise à disposition avec des lingettes, afin de nettoyer le matériel entre chaque utilisation. Avant de pratiquer, le stagiaire prend cette lingette, l'essore et désinfecte les surfaces de contacts du matériel (mannequin, défibrillateur, accessoires de simulation d'AT, coffret électrique, VAT, ect, ...).

SANITAIRES

- Un spray de produit désinfectant et des rouleaux de papier jetable sont mis à disposition dans les WC afin que chaque stagiaire puisse désinfecter les zones contactes.
- Des flacons de gel hydroalcoolique sont disposés dans chaque salle et dans les zones de formation pratique afin de pouvoir se désinfecter régulièrement les mains.

INFORMATION PROCEDURE DE DESINFECTION

- L'ensemble des locaux sont nettoyés et désinfectés complètement 1 à 2 fois par semaine selon la fréquentation par une société extérieure spécialisée
- Les poignées de portes et les chaises sont désinfectées au moins une fois par jour.
- Les salles sont aérées au minimum à chaque pause (4 fois par jour) et, si la météo le permet, en permanence.

Emmanuel BOSQUET
Directeur

EB PREVENTION
68 rue du Refuge - 84200 CARPENTRAS
Tél : ~~04 13 07 09 30~~
Siret : 537 825 333 00017 - APE 8559A
www.eb-prevention.com



EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilité INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référencé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

+33 (0)4 13 07 09 30
 +33 (0)7 61 58 49 90

contact@eb-prevention.com

www.eb-prevention.com

68, rue du refuge 84200 Carpentras